

FEUILLE DE ROUTE POUR L'ESS D'OLIVIA GRÉGOIRE : LE RTES RESTERA VIGILANT

Olivia Grégoire, ministre déléguée aux PME, au Commerce, à l'Artisanat et au Tourisme, a présenté ce lundi 6 novembre 2023 sa feuille de route pour l'Economie Sociale et Solidaire (ESS). Ont été annoncés les points suivants :

- le renforcement des moyens humains consacrés à l'ESS au sein de l'Etat, avec la nomination d'un délégué ministériel à l'ESS, et, dans chaque préfecture, un équivalent temps plein dédié à l'ESS « pour accompagner la formation et la création d'entreprise, l'agrément ESUS ou la structuration de PTCE ».
- la confirmation de la création d'un **fonds spécifique d'amorçage dédié aux projets de l'ESS dans les territoires ruraux d'un million d'euros par an sur trois ans**.
- la volonté de réformer les fonds solidaires (dits 90/10) pour des fonds 85/15, ce qui permettrait de flécher 800 millions d'euros supplémentaires vers l'ESS.
- **pour les PTCE, 2,5 millions d'euros par an dédiés** dont un million à la création et à la structuration de nouveaux.
- face à la demande des acteurs d'une loi de programmation sur l'ESS, Olivia Grégoire penche plutôt pour **un contrat de filière pour l'économie sociale et solidaire pour plus de transversalité et des passerelles avec l'économie dite "classique"**.

Le rôle des territoires dans le développement de l'ESS et l'importance de la coopération territoriale multiacteurs sont au cœur des actions du RTES et des politiques développées par les 190 collectivités locales adhérentes, des Pôles Territoriaux de Coopération Economique (PTCE) aux Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif (SCIC), en passant par les clubs régionaux des collectivités pour l'ESS, co-animés par le RTES et les Chambres Régionales de l'ESS (CRESS).

L'HEURE N'EST PLUS AUX DEMI-MESURES

La proposition d'un contrat de filière peut être intéressante pour structurer des soutiens publics à l'ESS et développer et renforcer le rôle de l'ESS dans des secteurs stratégiques (industries, services aux personnes, petite enfance, mobilités, alimentation...). Le dernier RepèrESS du RTES *"Filières & ESS - Le rôle des collectivités dans la structuration de filières locales avec et pour l'ESS"* témoigne de la mobilisation et des réalisations des collectivités sur le sujet, **mais il nous faut aujourd'hui aller encore plus loin**.

Le rôle des territoires est essentiel et les collectivités doivent pouvoir compter sur des moyens financiers à la hauteur des défis à relever. **Le travail est colossal, mais l'économie sociale et solidaire est centrale pour changer de paradigme économique.**

Le RTES est vigilant quant aux moyens déployés pour être à la hauteur. Les élu.e.s locaux souhaitent retrouver des marges de manœuvre pour soutenir l'ESS, et répondre aux défis de transition et de solidarité.

Le renforcement des politiques publiques en faveur de l'économie sociale et solidaire et leur articulation, de l'échelle la plus locale à l'échelle régionale, nationale et européenne, est incontournable pour garder le cap pour une transition juste dans nos territoires.

Le RTES et ses collectivités adhérentes seront au rendez-vous pour contribuer à la construction de la

À propos du 

Le RTES rassemble 190 collectivités françaises (régions, départements, intercommunalités, communes...) engagées dans le développement de l'économie sociale et solidaire (ESS) sur leurs territoires et qui ont manifesté le besoin d'un espace d'échanges et de coordination nationale. Depuis 20 ans, le RTES agit pour promouvoir les initiatives des territoires, valoriser auprès des institutions la richesse des actions menées, favoriser le transfert de bonnes pratiques, rechercher les conditions d'amélioration des politiques mises en œuvre.

Contact presse : Emeline Wilbert - communication@rtes.fr - 03 20 97 17 97